

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Neuville, tenue le mercredi 18 décembre 2024, à 8h00 à la salle Plamondon de l'hôtel de ville.

Sont présents : Monsieur le maire, Bernard Gaudreau, président

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Denise Thibault
Anne-Sophie Paquet
Simon Sheehy
Luc Delisle
Luc Bertrand

Est également présente : Mme Marie-Krystine Beauregard, directrice générale et greffière

Est excusé de son absence : Monsieur Serge Beaulieu

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

24-12-218

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte à 8h05 et sur proposition de monsieur Simon Sheehy, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Avis de motion et présentation du règlement 117.6 établissant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2025

24-12-219

Madame Anne-Sophie Paquet, conseillère au siège numéro 3, donne un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors de cette séance, un projet de règlement établissant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2025.

Présentation du projet de règlement

Le projet de règlement établissant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2025 fait l'objet d'une présentation par Marie-Krystine Beauregard, directrice générale et greffière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

24-12-220

Ayant épuisé les points à l'ordre du jour et sur proposition de madame Denise Thibault, le président lève la séance à 8h06.

En signant le présent procès-verbal, monsieur Bernard Gaudreau, président et maire, reconnaît avoir signé l'ensemble des résolutions y figurant.

Bernard Gaudreau
Maire

Marie-Krystine Beauregard
Directrice générale et greffe